Compt. for. : 8351-8646-8956-9228-9602-5183-5530-6049-6528-7513

À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier tjoulé par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viduc, passerelle
Tunnel : ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe sélective (arbres et dégagement des tiges diverses) ..... cs
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage partiel (étiqué au 9 juin) ..... brp
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation en récipients ..... pr
Ensemencement ..... en
Ensemencement ..... ens
Épandage commercial ..... ec
Récolte dans les bétées boisées (débarrés libres) ..... ecl

N.B. Des interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à mélèze ..... R (M)
— à peuplier ..... R (PE)
(plantation) ..... R P
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du sol) ..... P (E)
— à thuya (cèdre) ..... P (C)
— à mélèze ..... P (M)
— à peuplier ..... P (PE)
— à pin blanc ..... P (PB)
— à pin gris ..... P (PG)
— à pin rouge ..... P (PR)
(plantation d'épinette blanche) ..... P (S)
(plantation d'épinette de Norvège) ..... P (E)
(plantation d'épinette noire) ..... P (E)
(plantation d'épinette rouge) ..... P (E)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à peuplier ..... S (PE)
(plantation de sapin baumier) ..... P S
Pinède à pin blanc ..... PB
— avec pin rouge ..... PB (PR)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge (PB occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB (E)
— avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— avec mélèze ..... PB (M)
— avec peuplier ..... PB (PE)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
(plantation) ..... PB P
Pinède à pin rouge (PR occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— avec mélèze ..... PR (M)
— avec peuplier ..... PR (PE)
— avec pruche ..... PR (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
(plantation) ..... PR P
Pinède à pin gris (PG occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PG)
— avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— avec mélèze ..... PG (M)
— avec peuplier ..... PG (PE)
— avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— avec pruche ..... PG (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
(plantation) ..... PG P
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— à mélèze ..... C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— à pin rouge ..... C (PR)
— à pin gris ..... C (PG)
— à peuplier ..... C (PE)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
(plantation de thuya) ..... C P
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— à mélèze ..... Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— à pin rouge ..... Pr (PR)
— à pin gris ..... Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
(plantation) ..... Pr P
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— à thuya (cèdre) ..... M (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... M (PB)
— à pin rouge ..... M (PR)
— à pin gris ..... M (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
(plantation de mélèze japonais) ..... M J
(plantation de mélèze européen) ..... M E
(plantation de mélèze laricin) ..... M L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus à essences tolérantes avec pin gris ..... F1 (PG)
— — — — avec pin blanc ..... F1 (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (PR)
— — — — avec épinettes ..... F1 (E)
— — — — avec sapin ..... F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... F1 (E)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin ..... B1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... B1 (E)
— — — — avec pin gris ..... B1 (PG)
— — — — avec pin blanc ..... B1 (PB)
— — — — avec pin rouge ..... B1 (PR)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux ..... B2 (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc ..... F1 (PB)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (PR)
Peuplier avec sapin ..... Pe (S)
— — avec pin gris ..... Pe (PG)
— — avec pin blanc ..... Pe (PB)
— — avec pin rouge ..... Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (E)
— — avec résineux ..... Pe (R)
Érablière avec résineux ..... E (R)
Érablière résineuse ..... E R
Érablière à essences tolérantes ..... E (F1)
— sur station humide ..... E (F1 (S))

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— à essences tolérantes ..... F (F1)
— sur station humide ..... F (F1 (S))
(plantation) ..... F P
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris B1
— à bouleaux jaunes B2
Peuplier ..... Pe
Érablière rouge ..... E (R)
Érablière ..... E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... E (B1)
— à bouleaux jaunes ..... E (B2)
— à peupliers ..... E (Pe)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... E (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... E (F1)
Plantation d'érable à sucre ..... E P (E)
— de bouleau jaune ..... E P (B2)
— de peuplier ..... E P (Pe)
— de chêne rouge ..... E P (R)
— de frêne d'amérique ..... E P (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... ⊥
Dénudé et semi-dénudé humide ..... ⊥
Dulaie ..... ⊥

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... A
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... A

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bordure ..... cb
Coupe partielle par bande ..... cb
Chablis partiel (plus équivoque légère ..... ch
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... ep
Brûlé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16 50% ⊖ 51 & 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cf
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
01 (cons)	0-20 ans		70-30 (cons) 30-70 (cons)
50	21-40 ans	30-50	30-50
60	41-60	100-50	50-100
70	61-80	100-70	70-100
80	81-100	120-50	50-120
90	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne) Pour 2 dominances de tiges: tolérants majoritairement des tiges sous CHP30 cm; autres peuplements majoritairement des tiges sous CHP 30 cm.
Vi(vieux inéquienne) Pour 2 dominances de tiges: tolérants majoritairement des tiges sous plus de 30 cm; autres peuplements majoritairement des tiges sont plus de 30 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ouvert
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 % et plus	A

Exposition extrême de pente ..... E
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE : Marc V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3D3 — S = sapinière; E = épinette; C = cédrière; D = dénudé; 1 = classe de pente; 1 = classe d'âge; 3 = classe de densité; 3 = classe de hauteur

R C5 C4 D1 — R = résineux; C = cédrière; 5 = classe d'âge; 4 = classe de densité; D = dénudé; 1 = classe de hauteur

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985; Année de publication : 1986; Année de révision : - - -

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 5
Unité de gestion 87-2
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 109 04 01
Mode de tenure ou de gestion C
Bloc d'aménagement 1
Concessionnaire ou autres 1
Bassin hydrographique 40305
Bassin primaire 4
Bassin secondaire 0
Unité de gestion privée ..... —
Municipalité 98400
Division de recensement 2
Municipalité 3
Cadastre 1
Parcelle ..... 4654 *
Région écologique 12a
Municipalité régionale de comté ..... —

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-13 S.E.	32-F-14 S.O.	32-F-15 S.E.	32-F-15 S.O.
32-F-12 N.E.	32-F-11 N.O.	32-F-10 N.E.	32-F-10 N.O.
32-F-12 S.E.	32-F-11 S.O.	32-F-10 S.E.	32-F-10 S.O.
32-F-5 N.E.	32-F-6 N.O.	32-F-7 N.E.	32-F-7 N.O.

32 F/11 S.E.

2/24